

ACTIONS



Les performances passées ne préjugent
pas des performances futures

RÉALISEZ



NOUVEAU FONDS NOUVELLES OFFRES

RÉALISEZ VOS PROJETS À PARTIR DE 5 000 FCFA

Le FCP SOAGA ÉPARGNE ACTIONS permet de bénéficier du potentiel de croissance d'une sélection d'actions de grandes entreprises et PME, les plus dynamiques de la zone UEMOA.

L'objectif du Fonds est d'offrir aux porteurs de parts un rendement supérieur à la performance du marché de la BRVM et aux produits d'épargne classique.



Investissez dans les actions et bénéficiez de deux sources potentielles de rentabilité : les dividendes et les plus-values.

Les actions offrent des perspectives de rendement élevées et représentent le placement le plus rentable sur une longue période.

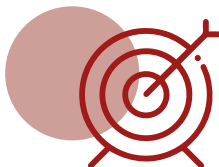
SAISIR L'OPPORTUNITÉ **D'UN AVENIR RÉUSSI**

Notre objectif de placement

L'actif du **FCP SOAGA ÉPARGNE ACTIONS** sera investi à hauteur de 70% au minimum, en action et assimilés.

Date de création	Février 2020
Souscription minimale	1 part
Valorisation	Tous les jours ouvrés
Souscription / Frais*	Maximum 2%
Rachat / Frais*	Maximum 2%
Frais de gestion réels	2%
Date et Numéro d'agrément	FCP agréé le 11 mars 2020 sous le numéro FCP/2020-02
Valeur liquidative d'origine	5 000 FCFA TTC
Frais commissaires aux comptes	1 000 000 FCFA TTC
Horizon de placement	05 années minimum conseillées
Affectation des résultats	Capitalisation / distribution

Notre cible



Vous êtes **travailleur du privé, fonctionnaire d'état, commerçant, entrepreneur, directeur d'entreprises, artisan, étudiant, institutionnels ?**
L'épargne pourrait être votre meilleure option.

CHOISIR LE FCP SOAGA ÉPARGNE ACTIONS

Points clés

- Bénéficier d'un rendement **moyen annuel de** sur un horizon de placement de 05 années ;

10%



- Préparer votre avenir en cotisant à votre rythme et garantisiez votre capital retraite ;
- **Sécuriser** dès aujourd'hui, le financement des **études de vos enfants** ;

- **Opter pour une gestion dynamique et professionnelle** de votre épargne tout en bénéficiant de l'accompagnement de nos experts ;

- Régler vos cotisations par tout moyen et à votre convenance (espèces, chèque, virement bancaire et paiement électronique) ;



- Fixer en toute liberté le montant et la durée de vos cotisations ;
- Suivre la valorisation de vos investissements en toute liberté et recevez tous les mois la situation de votre portefeuille ;
- **Accéder à un réseau** de distribution disponible dans la sous-Région ;

- Le rendement de votre portefeuille est proportionnel à votre choix d'investissement ;
- Investir dans les actions et bénéficier de deux sources de rentabilité, les dividendes et les plus-values ;



- Les actions offrent des perspectives de **rendement** élevées ; de nombreuses statistiques indiquent ainsi qu'il s'agit du placement le plus rentable sur une longue période. Les actions offrent deux sources potentielles de rentabilité : le **dividende**, c'est à dire votre quote-part des bénéfices réalisées par la société dont vous êtes actionnaire, et la **plus-value**, qui correspond au différentiel obtenu entre votre prix d'acquisition et votre prix de cession.

Une fiscalité avantageuse.



PERFORMANCE POUR UN INVESTISSEMENT DE 4 000 000 FCFA SUR 5 ANS

Simulateur de performance

Performance annuelle du fonds en année

Avril 2020 - Avril 2021

27,26%

Montant total cotisé	Durée	Taux de Capitalisation	Montant final obtenu	Total Intérêts
4 000 000	5 ans	10%	6 442 040	2 442 040

DEVENIR CLIENT

Un mode de souscription unique

Les demandes de souscription sont reçues auprès de la SOAGA, de son réseau placeur, sur le site internet www.soaga.net ou à partir de l'application SOAGA mobile .

Documents requis

Particuliers

- Copie d'une pièce d'identité valide (carte nationale d'identité, passeport, attestation d'identité, carte consulaire) ;
- L'acte de naissance (pour un profil mineur) ;
- Une (01) photo d'identité ;

Mineur, fournir les documents cités ci-dessus pour le souscripteur et le mandataire.

Entreprises / Association

- Copie du registre de commerce ou récépissé d'enregistrement ;
- Copie des Statuts ;
- Procès-verbal de nomination des dirigeants ;
- Courrier précisant le mode de fonctionnement des signatures ;
- Pour les différents signataires (voir documents requis aux particuliers).